

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI 2 & 3 CEN CES

2024-2025

HISTOIRE

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ



Administrative : du 9 juillet au 20 septembre 2024
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 9 au 19 septembre 2024
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site lsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du lundi 14 au jeudi 17 octobre 2024

EMPLOI DU TEMPS



➔ <https://ade.u-pec.fr/direct/>

PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 23 septembre 2024

Vacances de la Toussaint : du samedi 26 octobre au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Période des examens : du lundi 13 au samedi 25 janvier 2025

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 27 janvier 2025

Vacances d'hiver : du samedi 24 février au lundi 3 mars 2025

Vacances de printemps : du samedi 12 avril au lundi 21 avril 2025

Période des examens : du lundi 18 mai au samedi 31 mai 2025

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 16 juin 2025

2ème session d'examens : du lundi 28 juin au samedi 5 juillet 2025

Jury 2ème session : semaine du 14 juillet 2025

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
& SCIENCES HUMAINES



+

➤ <http://lsh.u-pec.fr>

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES.....	7
LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS.....	8
PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE.....	9
TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE.....	12
ORGANISATION DES ÉTUDES	14
Dispositifs numériques	15
Parcours spécifiques d'aide à la réussite	17
Attention au plagiat !	18
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	19
L2-L3 Récapitulatif des enseignements (Histoire)	24
Semestre 3	25
Semestre 4	35
Semestre 5	46
Semestre 6	55
Explication des types de résultats L2 HISTOIRE	64
Précisions sur les enseignements transversaux (langues pour spécialistes d'autres disciplines - LANSAD)	65
Doubles licences.....	66
Parcours communication	68
TEXTES RÈGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ.....	70
Régime général : spécificité de l'UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines.....	71
Régime dérogatoire	72
Compensation des résultats.....	73
Conditions du redoublement	73
Règles de progression des études et d'obtention des diplômes de licence.....	74
AJAP	75
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	76
VOCABULAIRE EN USAGE	80



PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Clément Duyck et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 - 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

DÉPARTEMENT D'ALLEMAND

Denis BOUSCH : bousch@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Sonia BIROCHEAU : sonia.birocheau@u-pec.fr

Charlotte COFFIN : charlotte.coffin@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

Stéphanie WOJCIK : stephanie.wojcik@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Emmanuelle FAURE : emmanuelle.faure@u-pec.fr

Aline GARNIER : aline.garnier@u-pec.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Nicolas LAUBRY : nicolas.laubry@u-pec.fr

Mireille TOUZERY : touzery@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ROMANES

Sergio DELGADO : sergio.delgado@u-pec.fr

Maria-Graciela VILLANUEVA-BERDOT : maria-graciela.villanueva@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LETTRES

Bernard GENDREL : bernard.gendrel@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Arianna SFORZINI : arianna.sforzini@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE CRÉTEIL

Roxane BAUDUIN : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Karine LAPEYRE : direction.lea-creteil@u-pec.fr

Roger NJIKI : direction.lea-creteil@u-pec.fr

DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES – SITE DE SÉNART

Larbi KOURDI : larbi.kourdi@u-pec.fr

Virginie N'DAH-SEKOU : virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

DELCIFÉ

delcife@u-pec.fr

Vera DELORME : vera.delorme@u-pec.fr

Anne-Laure RIGEADE : anne-laure.rigeade@u-pec.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Direction : Mme Touzery et M. Laubry
Bureau 132 Bât CMC i1

Prendre rendez-vous avec touzery@u-pec.fr ou warren.peze@u-pec.fr

Secrétariat du département : Mme Brigitte TREMBLAY

Bureau 116 –Bât CMC i2

tremblay@u-pec.fr ; 01-45-17-10-91

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30 / 13h15-15h50 ;

mercredi : 8h30-12h30 / 13h15-18h30

Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information, mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

Enseignants d'histoire du département :

M. Jérôme Bazin, MCF histoire contemporaine : jerome.bazin@u-pec.fr

M. Jean-François Dubost, PR d'histoire moderne : dubost@u-pec.fr

M. Clément Fabre, ATER en histoire contemporaine : clement.fabre@u-pec.fr

Mme Sarah Fourcade, MCF histoire médiévale : sara.fourcade@u-pec.fr

M. Emmanuel Fureix, PR histoire contemporaine : fureix@u-pec.fr

M. Werner Gaboreau, ATER en histoire moderne : werner.gaboreau@u-pec.fr

Mme Nathalie Gorochov, PR histoire médiévale : gorochov@u-pec.fr

Mme Sylvie Lacroix, MCF histoire moderne : sylvie.lacroix@dbmail.com

M. Pierre-Emmanuel Guigo, MCF histoire contemporaine : pierre-emmanuel.guigo@u-pec.fr

M. Nicolas Laubry, MCF en histoire ancienne : nicolas.laubry@upec.fr

Mme Virginie Mathé, MCF histoire ancienne : virginie.mathe@u-pec.fr

M. Angelo Morabito, chargé de cours en histoire contemporaine : angelo.morabito@u-pec.fr

Mme Corinne Pèneau, MCF histoire médiévale : peneau@u-pec.fr

M. Warren Pezé, MCF histoire médiévale : warren.peze@u-pec.fr

M. Guillaume Pollack, ATER en histoire contemporaine : guillaume.pollack@u-pec.fr

M. Francesco Olivo, contrat doctoral en histoire contemporaine : francesco.olivo@u-pec.fr

Mme Viera Rebolledo-Dhuin MCF histoire moderne et contemporaine :

viera.rebolledo-dhuin@u-pec.fr

Mme Sylvie Rougier-Blanc, PR histoire ancienne : sylvie.rougier-blanc@u-pec.fr

Mme Marie-Karine Schaub, MCF histoire moderne : schaub@u-pec.fr

Mme Claire Sotinel, PR histoire ancienne : claire.sotinel@u-pec.fr

Mme M.-A. de Suremain, MCF d'histoire contemporaine (ESPE) :

marie-albane.desuremain@u-pec.fr

Mme Mireille Touzery, PR histoire moderne : touzery@u-pec.fr

M. Kévin Tréhuédic, MCF histoire ancienne : kevin.trehuedic@u-pec.fr

Responsables d'année :

- L1 : M. Michonneau
- L2 : Mme Mathé
- L3 : Mme Rebolledo-Dhuin

Pour en savoir plus : <http://lettres-sh.u-pec.fr/departements/histoire/>

Perspectives et débouchés après les études d'histoire

Les études d'histoire, par leur formation pluridisciplinaire, sont ouvertes sur une multitude de débouchés. Le département d'histoire de l'Upec propose des parcours qui sont un atout pour les étudiants dans l'acquisition de compétences liées à un projet professionnel.

1. Les concours d'enseignement : PE, Capes, Agrégation

- professeur des écoles : le parcours de la faculté, offert aux historiens, vous aide à préparer un Master MEEF « Professeur des Écoles »
- professeur de l'enseignement secondaire général et professionnel : le parcours « Professeur du secondaire » au niveau L3 en histoire, augmente vos chances de réussir rapidement le Capes d'histoire géographie (préparation au concours dans le cadre du Master MEEF « professeur du second degré »). Un Master recherche après la licence vous ouvre l'accès à la préparation de l'agrégation et augmente vos chances de réussite au Capes.

2. Les métiers du livre, de l'édition et du journalisme : le parcours de la Faculté Histoire et Communication, ou les cours fléchés du département d'Histoire « Histoire et journalisme », dès le S2, sont une bonne préparation pour intégrer des formations professionnalisantes (écoles de journalisme, master professionnalisants, master recherche)

3. Les métiers de la culture, du patrimoine, de la documentation et des médias : les cours fléchés en 'histoire visuelle' vous donnent, dès le S2, un avant-goût de formations plus professionnalisantes, comme le Master 2 Histoire et médias, conservation et documentation de l'image et du son, en partenariat avec des professionnels du secteur (venus des Archives Départementales 94, de l'ECPAD - Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense - et d'entreprises de production et de diffusion de documents audiovisuels). La spécialité Master 2 Histoire publique vise à former des historiens titulaires d'un M1 en histoire aux métiers de la divulgation historique qu'il s'agisse de la presse spécialisée, de la radio, de la télévision, de la communication événementielle ou du web. La formation s'appuie sur les enseignements des enseignants-chercheurs du Centre de Recherche en Histoire européenne comparée de l'Antiquité à nos jours (Crhec), et de professionnels du secteur venus de musées tels que le Musée des Antiquités nationales (Saint-Germain en Laye), du Musée de l'Immigration, du musée Picasso, du Musée de la Résistance nationale etc., mais aussi des émissions de radio consacrées à l'histoire, de réalisateurs de documentaires historiques ou encore de scénaristes de « serious games ».

4. Les concours administratifs et les concours des écoles de Science Politique pour lesquels vous pouvez suivre les cours fléchés 'histoire et journalisme' à partir du S2.

5. La recherche en histoire : un Master recherche et un Doctorat d'histoire vous ouvrent les concours d'accès à la maîtrise de conférences, ou de chercheur au CNRS. Dès le S2, les cours fléchés 'histoire textuelle', en particulier avec l'étude d'une langue ancienne, vous permettent d'envisager sereinement une spécialisation dans une des quatre périodes historiques en Master Recherche.

Le latin et le grec dans les études d'histoire

Plusieurs enseignements de langues anciennes sont accessibles aux étudiants d'histoire en fonction de leurs études antérieures au collège et au lycée.

La connaissance du latin ou du grec est un plaisir intellectuel pour tous, mais aussi un atout pour apprécier l'Histoire des périodes anciennes, médiévale et au moins une partie de la période moderne.

Latin :

- Initiation 1, pour les grands débutants
- Initiation 2, pour les étudiants ayant étudié le latin au collège ou suivi l'enseignement d'Initiation 1
- Initiation 3, pour les étudiants ayant étudié le latin au lycée ou suivi l'enseignement d'Initiation 2.

Voir le Livret de l'étudiant Licence 2 et 3 Lettres.

Grec : Une initiation à la langue grecque est proposée aux grands débutants.

Voir Livret de 1e année.

Cours fléchés

À partir du 2ème semestre de la Licence 1, trois fléchages de cours sont proposés aux étudiants : « histoire et journalisme », « histoire textuelle », « histoire visuelle, sonore et matérielle ». Le fléchage permet aux étudiants de repérer des cours qui, chaque semestre, s'inscrivent dans l'une de ces trois grandes thématiques. En suivant un fléchage, les étudiants ont la possibilité de renforcer leurs connaissances dans ce domaine et de préparer leur orientation après la licence.

Important : les étudiants des différents parcours (parcours professeurs des écoles, parcours professeurs du second degré et parcours communication) ne sont pas concernés par ces fléchages en L3 : ils suivent des cours spécifiques hors du département d'histoire.

Cours fléchés « Histoire visuelle, sonore et matérielle » pour l'année 2024-2025

Cette série de cours permettra aux étudiants de comprendre ce que l'étude des images, des sons et des objets apporte à la connaissance de l'histoire. Les étudiants s'initieront aux manières dont les historiens travaillent sur ces types de sources.

L1S2

Cours Culture générale : cours de Mme Rougier-Blanc

L2S3

Cours de spécialisation en histoire ancienne : 1

L2S4

Cours de spécialisation en histoire moderne: 1

L3S5

Option Histoire visuelle : Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (1) (Jérôme Bazin, Sara Fourcade, Virginie Mathé)

L3S6

Option Histoire visuelle : Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (2) (Jérôme Bazin, Sara Fourcade, Virginie Mathé)

Cours fléchés « Histoire et journalisme » pour l'année 2024-2025

Ces cours s'adressent aux étudiants qui ont un intérêt pour l'histoire sociale et économique, mais aussi pour l'histoire des médias et l'histoire politique.

L1S2

Culture générale : cours de M. Gaboreau

L2S3

Cours de spécialisation en histoire médiévale : au choix 1, 2 ou 3

L2S4

Cours de spécialisation en histoire moderne : 2 ou en histoire contemporaine : au choix 2 ou 3

L3S5

Option Histoire et journalisme

L3S6

Option histoire et journalisme

A hand holding a pen over a notebook with a smartphone nearby. The image is overlaid with a purple gradient. The text 'ORGANISATION DES ÉTUDES' is centered in white, bold, uppercase letters. A dotted line is positioned below the text.

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE.
C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.
Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle
des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas
trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des
examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première
quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire
qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et
réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC.

C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INTERDIT, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.





DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

SEMESTRE 3

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE07		Fondamentaux Ancienne et Médiévale	12
2.8.01	3h+1h	Histoire Ancienne *	5
2.8.02	3h+1h	Histoire Médiévale *	5
2.8.03	1h30	Historiographie	2
UE08		Pratiques générales et Langue	6
1.0.11		UE d'ouverture (au choix)	3
2.0.18	1h30	LV1 (obligatoire)	3
2.0.20	1h30	LV2 ou Langue ancienne (au choix)	3
UE09		Spécialisations Ancienne et Médiévale	6
2.8.05	2h	Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.06	2h	Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)	3
UE10		Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication	6
2.8.07	2h	Spécialisation Ancienne 3	3
2.8.08	2h	Spécialisation Médiévale 3	3
		Total	30

SEMESTRE 4

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE11		Fondamentaux Moderne et Contemporaine *	9
2.8.09	3h+1h	Moderne	5
2.8.10	3h+1h	Contemporaine	4
UE12		Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix)	9
1.0.12		UE d'ouverture (au choix)	3
2.0.02	2h	Informatique appliquée	3
2.0.21	1h30	LV1 (obligatoire)	3
2.0.23	1h30	LV2 ou Langue ancienne (au choix)	3
UE13		Spécialisations Moderne et Contemporaine	6
2.8.12	2h	Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)	3
2.8.13	2h	Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)	3
UE14		Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication	6
2.8.14	2h	Spécialisation Moderne 3	3
2.8.15	2h	Spécialisation Contemporaine 3	3
		Total	30

SEMESTRE 5

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE15		Fondamentaux L3 1 *	15
3.8.01	1h+2h	Histoire ancienne 1 ou 2	3
3.8.02	1h+2h	Histoire médiévale 1 ou 2	4
3.8.03	1h+2h	Histoire moderne 1 ou 2	4
3.8.04	1h+2h	Histoire contemporaine 1 ou 2	4
UE16		Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication	6
3.8.05	1h30	Informatique appliquée à l'Histoire	3
3.8.06	1h+2h	Option Histoire visuelle	3
3.8.07	1h+2h	Option Histoire et journalisme	3
3.8.08	2h	Option Histoire textuelle (choisir un cours en Lettres ou en Philo)	3
UE17		Pratiques générales et Langue	9
3.0.14		UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.0.28	1h30	LV1	3
3.8.11	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

SEMESTRE 6

UE	Volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ECUE	ECTS
UE18		Fondamentaux L3 2 *	15
3.8.12	1h+2h	Histoire ancienne 3 ou 4	4
3.8.13	1h+2h	Histoire médiévale 3 ou 4	3
3.8.14	1h+2h	Histoire moderne 3 ou 4	4
3.8.15	1h+2h	Histoire contemporaine 3 ou 4	4
UE19		Options de parcours / parcours communication	6
3.8.16	1h+2h	Sc. Auxiliaires Anc., Méd., Mod., Cont.	3
3.8.17	1h+2h	Option Histoire visuelle	3
3.8.18	1h+2h	Option Histoire et journalisme	3
3.8.19		Option Histoire textuelle (choisir une 2nde sc. auxiliaire)	3
UE20		Pratiques générales et langues	9
3.0.31	1h30	LV1	3
3.0.33	1h30	UE d'ouverture / LV2 ou Langue ancienne	3
3.8.22	1h30	Option Faculté	3
		Total	30

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (HISTOIRE)

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

Il est impératif de suivre au moins une UE d'ouverture durant le cursus de licence.

- Informatique appliquée à l'histoire. Cet enseignement initie les étudiants aux usages des techniques informatiques pour leur discipline (lexicométrie, cartographie, statistiques...)

SEMESTRE 3

UE07 – FONDAMENTAUX ANCIENNE ET MÉDIÉVALE *

2.8.01 - HISTOIRE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 1h

Programme : Rome des lendemains de la Deuxième Guerre punique à la mort d'Auguste (202 av. J.-C. 14 ap. J.-C.).

Cours de M. Nicolas Laubry
TD de Mme Azzi, M. Laubry, Mme Sotinel

La fin du conflit contre Hannibal et Carthage (219-202 av. J.-C) marqua un tournant pour Rome dont l'hégémonie s'étendit en quelques décennies sur le monde méditerranéen. Cette expansion entraîna des mutations et des bouleversements dans le cadre politique et la société romaines, débouchant sur des crises qui conduisirent au délitement de la République romaine et à l'instauration d'un nouveau régime, l'Empire augustéen. Le cours fournira les grandes étapes de cette période charnière de l'histoire romaine, en mettant l'accent ses différentes dimensions (politiques, sociales et culturelles). Les travaux dirigés en approfondiront les enjeux et s'appuieront sur l'analyse et le commentaire des principaux types de documents en histoire ancienne.

Bibliographie :

- Badel, Chr., *La République romaine*, Paris, PUF, 2017 (2^e édition).
- Bourdin, St., Virlouvet, C., *Rome, naissance d'un empire. De Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C.*, Paris, Belin, 2021.
- Faure, P., Tran, N., Virlouvet, C., *Rome, cité universelle, 70 av. J.-C.-212 apr. J.-C.*, Paris, 2018.
- Humm, M., *La République romaine et son empire*, Paris, Armand Colin, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.01 Histoire Ancienne		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.02 - HISTOIRE MÉDIÉVALE

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 1h

Programme : L'Occident du XI^e au XIV^e siècle (1000-1378)

Cours de Mme Péneau

TD de Mme Péneau et M. Charrié-Benoist.

Le cours et les travaux dirigés présenteront les grandes étapes de l'histoire européenne du XI^e siècle à la fin du XIV^e siècle. Le cours mettra l'accent sur le politique pour comprendre le rôle de l'Église et de la réforme grégorienne, les caractères et les transformations de la féodalité et l'essor de l'État. La variété des formes d'organisations politiques sera également décrite, des villes à l'Empire en passant par les principautés et les royaumes. Les différents systèmes, héréditaires ou électifs, seront présentés en prenant en compte les formes d'expérimentation, de ritualisation et d'invention que l'on peut observer à tous les niveaux de la société. La réflexion théorique qui se déploie dans les miroirs ou les traités scolastiques permettra de mieux en comprendre les enjeux. Les travaux dirigés approfondiront les modalités économiques, sociales, religieuses et culturelles de ces évolutions.

Bibliographie :

- BALARD Michel, GENET Jean-Philippe, Rouche Michel, *Le Moyen Âge en Occident*, Paris, Hachette, 2017 (sixième édition), 320 p.
- DALARUN Jacques, *Gouverner, c'est servir. Essai de démocratie médiévale*, Paris : Alma, 2012, 456 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.02 Histoire Médiévale		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.03 - HISTORIOGRAPHIE

Enseignant(s) : PIERRE-EMMANUEL GUIGO,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Ce cours vise à offrir un éclairage général de l'histoire de l'histoire, en se focalisant tout particulièrement sur les XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, afin de comprendre comment cette discipline s'est construite comme science humaine. Nous verrons ainsi ce qui fonde la méthodologie de l'historien, ainsi que les défis – technologiques et scientifiques – qu'il rencontre aujourd'hui. Nous nous intéresserons également aux dialogues engagés avec les autres disciplines et en particulier les sciences sociales. Enfin, nous nous intéresserons aux débats et aux avancées historiographiques plus contemporains.

Bibliographie :

- DOSSE, François, DELACROIX, François, GARCIA, Patrick, *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009.
- OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Puf, coll. « Que sais-je ? » n°3933, 2011
- PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points », 1996, rééd. 2010.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Fondamentaux Ancienne et Médiévale *, 2.8.03 Historiographie		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE08 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE

1.0.11 - UE D'OUVERTURE

2.0.18 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (minimum B1), portugais (uniquement si vous avez suivi ce cours en L1 en 2023-2024).

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

2.0.20 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

UE09 – SPÉCIALISATIONS ANCIENNE ET MÉDIÉVALE

2.8.05 - SPÉCIALISATION ANCIENNE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : La Grèce des palais : Minoens et Mycéniens

Fléchage histoire visuelle : Mme Rougier-Blanc

Ce cours se propose d'étudier la Grèce (et la Crète) du II^e millénaire av. J.-C. en insistant sur tous les aspects de la culture matérielle de ces civilisations palatiales. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la découverte de ces brillantes civilisations, à l'architecture des palais, à la vie politique et sociale des Minoens et Mycéniens, aux objets issus de l'artisanat palatial (vases, armes, objets de prestige). La peinture murale sera analysée, respectivement en contexte minoen (Cnossos), cycladique (Akrotiri-Théra, la « Pompéi crétoise ») et mycénien (Pylos et Mycènes) pour interpréter et comparer les schémas et discours iconographiques liés au pouvoir. On s'attachera aussi à retracer l'évolution de ces sociétés de l'âge du Bronze et les relations, notamment commerciales, politiques et culturelles, qu'elles ont entretenues avec leurs voisins du moment (les Hittites, les Égyptiens).

Bibliographie indicative :

- Darcque, Pascal, éd., *Les Mycéniens. Des Grecs du II^e millénaire*, Faton, Paris, 2000.
- Farnoux, Alexandre, *Cnossos. L'archéologie d'un rêve*, Découverte Gallimard, Paris, 1993.
- Le Guen, Brigitte, dir, D'Ercole, Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon (3200-510 avant notre ère)*, Belin, Paris, 2019, p. 29-243.

Spécialisation 2 : L'Empire perse de Cyrus à Alexandre

Enseignant : M. Tréhuédic

Les récents progrès historiographiques ont révolutionné notre appréciation de l'Empire perse. Partis d'Iran au VI^e siècle av. J.-C., les Perses achéménides vont succéder aux empires assyrien et babylonien et étendre pendant plus de deux siècles leur domination depuis l'Égypte et les Balkans jusqu'à l'Indus. Le cours est une introduction à l'histoire de cet Empire qui a fasciné les anciens Grecs comme les historiens modernes.

Bibliographie :

- HERODOTE, *Histoire (L'Enquête)*, traduction A. Barguet, Gallimard, Paris, (1964) 1990
- BRIANT, Pierre, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, Paris, 1992
- BRIANT, Pierre, *Histoire de l'Empire perse*, Fayard, Paris, 1996

Spécialisation 3 : L'évolution des villes dans le monde romain, de la conquête à la fin de l'Antiquité

Enseignantes : Mme Azzi et Mme Sotinel

Le monde méditerranéen plaçait la ville au cœur de la culture, de l'art et de la vie politique. Le cours proposera l'analyse de plusieurs villes du monde romain, y compris Rome elle-même, en Orient et en Occident, à l'époque de la romanisation comme à la fin de l'antiquité, dans les contextes de croissance démographique comme de déprise urbaine. En mettant en œuvre la documentation archéologique, iconographique, architecturale, littéraire et juridique, il permettra aux étudiants d'approfondir leur culture sur le monde antique, de progresser en histoire urbaine et d'acquérir des outils d'analyse des villes.

Bibliographie :

- De Chaisemartin, N., *Rome, paysage urbain et idéologie. Des Scipions à Hadrien (Ile av. -Ile ap. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Lorans E., Rodier, X., *Archéologie de l'espace urbain*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013.
- Rabatel L., Mathé V. et Moretti J.-C., *Dire la ville en grec aux époques antique et byzantine: actes du colloque de Créteil, 10-11 juin 2016*, (Littérature et Linguistique, 1), Lyon: MOM Éd., 2020.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE09 Spécialisations Ancienne et Médiévale,		
2.8.05 Spécialisation Ancienne (en choisir 1 sur 2)		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.06 - SPÉCIALISATION MÉDIÉVALE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : Pouvoirs et société dans la Scandinavie médiévale des vikings à l'Union de Kalmar

Enseignant : Mme Péneau

Le cours sera consacré à l'étude des sociétés et des royaumes situés au Nord de l'Europe de la fin du VIII^e siècle au début du XVI^e siècle. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la société de l'époque viking et à l'organisation des pouvoirs, lorsque les Scandinaves, connus pour être de grands marchands, se mettent à piller l'Occident, puis à créer des colonies de peuplement et des entités politiques originales (Islande, royaume d'York, principauté normande, Rus'). Puis, nous verrons la manière dont les sociétés s'europanisent au moment de la christianisation. Les royaumes de Suède, de Danemark et de Norvège se structurent selon des modèles occidentaux. Ce cours sera l'occasion de se familiariser avec des sources originales (archéologie, pierres runiques, sagas islandaises, lois scandinaves, chroniques rimées).

Bibliographie :

- Bauduin Pierre, *Histoire des vikings, de l'expansion à la diaspora*, Paris, Tallandier, 2019.
- Coviaux Stéphane, *La fin du monde viking*, Paris, passés composés, 2019.
- Helle Knut (sous la dir. de), *The Cambridge History of Scandinavia*, tome I, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

Spécialisation 2 : La noblesse au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle)

Enseignant : Mme Fourcade

Groupe étroit concentrant richesse, exercice de l'autorité publique et suprématie militaire, la noblesse domine la société médiévale. De nombreuses sources textuelles, iconographiques et archéologiques permettent de retracer sa position éminente. Entre le XIIe et le XVe siècle, la noblesse s'affirme et se structure, développant une culture fondée sur des vertus spécifiques en lien avec l'idéal chevaleresque (honneur, bravoure, prouesse, courtoisie) et adoptant un mode de vie propre, entre croisade, chasse, tournoi et fêtes.

Bibliographie :

- M. Aurell, *La Noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Ph. Contamine, *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI*, Paris, PUF, 1997.
- M. Keen, *Chivalry*, New Haven, Yale University Press, 1984.

Spécialisation 3 : La communication par lettres entre différentes aires culturelles au Moyen Âge

Enseignant : M. Labadie

Rapports de voyageurs en Extrême-Orient, échanges entre souverains occidentaux et dynasties musulmanes, correspondances entre savants, lettrés et diplomates de la Scandinavie à Bagdad ou tout simplement échos d'une vie quotidienne, les sources épistolaires constituent un très bon point de départ pour l'apprenti historien(ne) souhaitant étudier davantage une période foisonnante. L'idée est de voir comment aborder et tirer parti de ces sources primaires, tout en étudiant plusieurs civilisations majeures de la période.

Bibliographie :

- Aigle, Denise et Péquignot, Stéphane (dir.), *La correspondance entre souverains, princes et cités-États : approches croisées entre l'Orient musulman, l'Occident latin et Byzance (XIIIe-début XVIe siècle)*, Turnhout, Brépols, 2013.
- Davis, Norman, *The Paston Letters, A Selection in Modern Spelling*, Oxford, (Oxford World's Classics), 1999.
- Ou une édition illustrée en français : Virgoe, Robert (éd.), *Les Paston : une famille anglaise au XVe siècle. Correspondance et vie quotidienne*, Paris, Hachette, 1995
- Grévin, Benoît, *Le Parchemin des Cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances
 UE09 Spécialisations Ancienne et Médiévale,
 2.8.06 Spécialisation Médiévale (en choisir 1 sur 2)

1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE10 – SPÉCIALISATIONS ANCIENNE ET MÉDIÉVALE / PARCOURS COMMUNICATION

2.8.07 – SPÉCIALISATION ANCIENNE 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : La Grèce des palais : Minoens et Mycéniens (Fléchage histoire visuelle)

Enseignante : Mme Rougier-Blanc

Ce cours se propose d'étudier la Grèce (et la Crète) du II^e millénaire av. J.-C. en insistant sur tous les aspects de la culture matérielle de ces civilisations palatiales. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la découverte de ces brillantes civilisations, à l'architecture des palais, à la vie politique et sociale des Minoens et Mycéniens, aux objets issus de l'artisanat palatial (vases, armes, objets de prestige). La peinture murale sera analysée, respectivement en contexte minoen (Cnossos), cycladique (Akrotiri-Théra, la « Pompéi crétoise ») et mycénien (Pylos et Mycènes) pour interpréter et comparer les schémas et discours iconographiques liés au pouvoir. On s'attachera aussi à retracer l'évolution de ces sociétés de l'âge du Bronze et les relations, notamment commerciales, politiques et culturelles, qu'elles ont entretenues avec leurs voisins du moment (les Hittites, les Égyptiens).

Bibliographie indicative :

- Darcque, Pascal, éd., *Les Mycéniens. Des Grecs du II^e millénaire*, Faton, Paris, 2000.
- Farnoux, Alexandre, *Cnossos. L'archéologie d'un rêve*, Découverte Gallimard, Paris, 1993.
- Le Guen, Brigitte, dir, D'Ercole, Maria Cecilia, Zurbach Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon (3200-510 avant notre ère)*, Belin, Paris, 2019, p. 29-243.

Spécialisation 2 : L'Empire perse de Cyrus à Alexandre

Enseignant : M. Tréhuédic

Les récents progrès historiographiques ont révolutionné notre appréciation de l'Empire perse. Partis d'Iran au VI^e siècle av. J.-C., les Perses achéménides vont succéder aux empires assyrien et babylonien et étendre pendant plus de deux siècles leur domination depuis l'Égypte et les Balkans jusqu'à l'Indus. Le cours est une introduction à l'histoire de cet Empire qui a fasciné les anciens Grecs comme les historiens modernes.

Bibliographie :

- HERODOTE, *Histoire (L'Enquête)*, traduction A. Bargaet, Gallimard, Paris, (1964) 1990
- BRIANT, Pierre, *Darius, les Perses et l'Empire*, Gallimard, Paris, 1992
- BRIANT, Pierre, *Histoire de l'Empire perse*, Fayard, Paris, 1996

Spécialisation 3 : L'évolution des villes dans le monde romain, de la conquête à la fin de l'Antiquité

Enseignantes : Mme Azzi et Mme Sotinel

Le monde méditerranéen plaçait la ville au cœur de la culture, de l'art et de la vie politique. Le cours proposera l'analyse de plusieurs villes du monde romain, y compris Rome elle-même, en Orient et en Occident, à l'époque de la romanisation comme à la fin de l'antiquité, dans les contextes de croissance démographique comme de déprise urbaine. En mettant en œuvre la documentation archéologique, iconographique, architecturale, littéraire et juridique, il permettra aux étudiants d'approfondir leur culture sur le monde antique, de progresser en histoire urbaine et d'acquérir des outils d'analyse des villes.

Bibliographie :

- De Chaisemartin, N., *Rome, paysage urbain et idéologie. Des Scipions à Hadrien (Ile av. -Ile ap. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Lorans E., Rodier, X., *Archéologie de l'espace urbain*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2013.
- Rabatel L., Mathé V. et Moretti J.-C., *Dire la ville en grec aux époques antique et byzantine : actes du colloque de Créteil, 10-11 juin 2016*, (Littérature et Linguistique, 1), Lyon : MOM Éd., 2020.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication, 2.8.07 Spécialisation Ancienne 3		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.08 - SPÉCIALISATION MÉDIÉVALE 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :**Spécialisation 1 : Pouvoirs et société dans la Scandinavie médiévale des vikings à l'Union de Kalmar**

Enseignant : Mme Péneau

Le cours sera consacré à l'étude des sociétés et des royaumes situés au Nord de l'Europe de la fin du VIII^e siècle au début du XVI^e siècle. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la société de l'époque viking et à l'organisation des pouvoirs, lorsque les Scandinaves, connus pour être de grands marchands, se mettent à piller l'Occident, puis à créer des colonies de peuplement et des entités politiques originales (Islande, royaume d'York, principauté normande, Rus'). Puis, nous verrons la manière dont les sociétés s'europanisent au moment de la christianisation. Les royaumes de Suède, de Danemark et de Norvège se structurent selon des modèles occidentaux. Ce cours sera l'occasion de se familiariser avec des sources originales (archéologie, pierres runiques, sagas islandaises, lois scandinaves, chroniques rimées).

Bibliographie :

- Bauduin Pierre, *Histoire des vikings, de l'expansion à la diaspora*, Paris, Tallandier, 2019.
- Coviaux Stéphane, *La fin du monde viking*, Paris, passés composés, 2019.
- Helle Knut (sous la dir. de), *The Cambridge History of Scandinavia*, tome I, Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

Spécialisation 2 : La noblesse au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle)

Enseignant : Mme Fourcade

Groupe étroit concentrant richesse, exercice de l'autorité publique et suprématie militaire, la noblesse domine la société médiévale. De nombreuses sources textuelles, iconographiques et archéologiques permettent de retracer sa position éminente. Entre le XIIe et le XVe siècle, la noblesse s'affirme et se structure, développant une culture fondée sur des vertus spécifiques en lien avec l'idéal chevaleresque (honneur, bravoure, prouesse, courtoisie) et adoptant un mode de vie propre, entre croisade, chasse, tournoi et fêtes.

Bibliographie :

- M. Aurell, *La Noblesse en Occident (Ve-XVe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Ph. Contamine, *La Noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI*, Paris, PUF, 1997.
- M. Keen, *Chivalry*, New Haven, Yale University Press, 1984.

Spécialisation 3 : La communication par lettres entre différentes aires culturelles au Moyen Âge

Enseignant : M. Labadie

Rapports de voyageurs en Extrême-Orient, échanges entre souverains occidentaux et dynasties musulmanes, correspondances entre savants, lettrés et diplomates de la Scandinavie à Bagdad ou tout simplement échos d'une vie quotidienne, les sources épistolaires constituent un très bon point de départ pour l'apprenti historien(ne) souhaitant étudier davantage une période foisonnante. L'idée est de voir comment aborder et tirer parti de ces sources primaires, tout en étudiant plusieurs civilisations majeures de la période.

Bibliographie :

- Aigle, Denise et Péquignot, Stéphane (dir.), *La correspondance entre souverains, princes et cités-États : approches croisées entre l'Orient musulman, l'Occident latin et Byzance (XIIIe-début XVIe siècle)*, Turnhout, Brépols, 2013.
- Davis, Norman, *The Paston Letters, A Selection in Modern Spelling*, Oxford, (Oxford World's Classics), 1999. Ou une édition illustrée en français : Virgoe, Robert (éd.), *Les Paston : une famille anglaise au XVe siècle. Correspondance et vie quotidienne*, Paris, Hachette, 1995
- Grévin, Benoît, *Le Parchemin des Cieux. Essai sur le Moyen Âge du langage*, Paris, Seuil, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Spécialisations Ancienne et Médiévale / parcours communication , 2.8.08 Spécialisation Médiévale 3		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

SEMESTRE 4

UE11 – FONDAMENTAUX MODERNE ET CONTEMPORAINE *

2.8.09 - MODERNE

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 1h

**Programme : Les Etats européens dans la deuxième modernité. (1650-1789)
Transformations institutionnelles, crises et reconfigurations**

Cours de Mme Touzery
TD de Mme Touzery et M. Gaboreau

Certains historiens considèrent que le Moyen Age se termine avec la guerre de Trente ans en 1648. Il est vrai que les années centrales du XVII^e siècle constituent une période charnière pour beaucoup d'Etats européens : révolution en Angleterre où le roi laisse sa tête, Fronde en France dont Louis XIV sort au contraire renforcé, naissance reconnue d'un nouveau pays avec les Provinces-Unies. On verra dans ce cours comment les organisations politiques évoluent en écho des grandes transformations sociales et culturelles de ce temps, de l'émergence des bases de la démocratie en Angleterre jusqu'à la mort de l'Etat polonais, en passant par l'essor de la monarchie française jusqu'à son implosion finale.

Bibliographie :

- Bourdeu, Emmanuel, Cenat Jean-Philippe et Richardson David, *Les Temps Modernes, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2017.
- Cottret, Bernard et Monique, *Histoire politique de l'Europe, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1996.
- Bluche, François, *Le despotisme éclairé* [1968], Paris, Hachette, nouvelle ed. revue et augmentée 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Fondamentaux Moderne et Contemporaine *, 2.8.09 Moderne		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.10 – CONTEMPORAINE

Volume horaire hebdomadaire : 3h + 1h

Programme : Histoire mondiale de la France au XIXe siècle

Enseignants : cours de M. Fureix et TD de M. Fureix, M. Olivo et M. Quignodon

Ce cours abordera l'histoire de France au XIXe siècle (1814-1914) en l'inscrivant dans une histoire mondiale. En un siècle où les circulations d'hommes, d'idées, de biens, de capitaux atteignent une ampleur jusque-là inédite, il est impossible de limiter l'histoire de la France aux seules frontières hexagonales. Les phénomènes étudiés à l'échelle de la France le seront donc aussi à une échelle transnationale : mobilité et immobilité des hommes et des femmes ; circulations politiques ; circulations économiques, sociales et environnementales ; guerre et paix ; histoire impériale et coloniale, etc. Écrire une histoire de la France reliée au monde : tel est en somme l'objectif de ce cours d'histoire du XIXe siècle.

Bibliographie :

- Delalande Nicolas, TRUONG-LOÏ Blaise, *Histoire politique du XIXe siècle*, Paris, Presses de sciences Po, 2021.
- Deluermoz Quentin, *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2022 (ouvrage spécialisé).
- Fureix Emmanuel, *Le siècle des possibles. 1814-1914*, Paris, PUF, 2014 (pour le contexte historique).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Fondamentaux Moderne et Contemporaine *, 2.8.10 Contemporaine		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE12 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE (LV1 ET INFO DISCIPLINAIRE + ECUE AU CHOIX)

1.0.12 – UE D'OUVERTURE

2.0.02 – INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Enseignant(s) : Hélène D'ERVE, MATTHIAS TRIBOY,
Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Voir partie « Précisions sur les enseignements transversaux »

Modalités spécifiques au régime dérogatoire.

Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prennent contact **dès l'acceptation de leur inscription en régime dérogatoire** avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvre un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de deux heures en fin de semestre.

Contact pour les enseignements TICE L1

Enseignant référent TICE faculté LLSH : Matthias TRIBOY, campus centre, bâtiment i, bureau i3 119, matthias.triboy@u-pec.fr
Secrétariat de licence 1ère année campus centre, bâtiment i, bureau i2 112, sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Pratiques générales et Langue (LV1 et info disciplinaire + ECUE au choix), 2.0.02 Informatique appliquée		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD, deux travaux (minimum) évalués dont un en semaine 13

Régime dérogatoire : DST semaine 13, durée 2 heures

Session de seconde chance : Epreuve pratique, durée 2 heures

2.0.21 - LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (minimum B1), portugais (uniquement si vous avez suivi ce cours en L1 en 2023-2024).

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

2.0.23 - LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

UE13 – Spécialisations Moderne et Contemporaine

2.8.12 – SPÉCIALISATION MODERNE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : Histoire de l'imprimé, du livre et des bibliothèques en Europe occidentale (XV^e-XVIII^e siècles)

Enseignant : Viera Rebolledo-Dhuin

La naissance de l'imprimerie se situe au cœur des enjeux de l'histoire moderne de l'Europe occidentale (xv^e-xviii^e siècles). Elle joue un rôle fondamental dans la Réforme, elle participe à la diffusion des écrits des Humanistes comme à la mise en place des « entreprises éditoriales » des Lumières, et notamment à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Ce cours permettra non seulement d'appréhender les grands repères de l'histoire de l'imprimé, dans le cadre d'une chronologie plus générale, mais également de mettre en relation l'histoire du livre et l'histoire intellectuelle, comme l'histoire des techniques et l'histoire économique, en les inscrivant dans un cadre juridique spécifique, qui voit le bouleversement des corporations comme la naissance du *copyright*. Nous nous intéresserons aux conditions de production, de diffusion et de réception de différents types d'imprimés qu'il s'agisse de livres, de documents iconographiques, d'imprimés commerciaux ou juridiques. Cela nécessitera également une attention aux pratiques de lecture, comprenant une dimension démographique.

Bibliographie :

- Barbier Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, 3e éd. revue, corrigée et augmentée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2012, 351 p.
- Barbier Frédéric, Juratic Sabine et Varry Dominique (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.
- Febvre Lucien et Martin Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », n° 49, 1999 (1ère éd. 1958), 557 p.
- Darnton Robert, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, traduit par Jean-François SENÉ, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 570, 2012 (1ère éd. 2009), 315 p.
- Sordet Yann, *Histoire du livre et de l'édition : production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

Spécialisation 2 : Femmes et politique à l'époque moderne

Enseignant : Mme Schaub

Depuis l'interrogation de l'historienne Michelle Perrot au début des années 1980, qui se demandait si l'histoire des femmes était possible, le champ de l'histoire des femmes et du genre s'est considérablement développé et s'est installé dans le paysage historiographique. À travers l'histoire des femmes et surtout de leur rapport à la politique, on s'interrogera sur l'évolution de cette historiographie, mais aussi sur l'histoire des pratiques sociales et politiques de femmes qui s'adaptait ou contournait les normes en vigueur et participait aux grands événements internationaux. Le rapport des femmes à la politique est un observatoire efficace pour voir comment l'histoire des femmes et du genre a évolué depuis une vingtaine d'années et en quoi elle a transformé notre connaissance et notre compréhension des sociétés d'Ancien Régime.

Bibliographie :

- S. Beauvalet-Boutouyrie, *Histoire des femmes à l'époque moderne, XVIe-XVIII siècles*, Paris, Belin Sup, 2003
- S. Beauvalet-Boutouyrie et E. Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016
- G. Duby et M. Perrot (dirs.), *Histoire des Femmes en Occident*, vol 2, *Histoire des femmes à l'époque moderne*, A. Farge et N. Zemon Davies (dirs.), Paris, Seuil, 1984

Spécialisation 3 : Le monde iranien et l'érudition orientaliste au XVIIe siècle

Enseignant : M. Gaboreau

À l'époque moderne, le monde iranien est gouverné par la dynastie safavide (1501-1722) et devient un espace important d'interactions diplomatiques et économiques. C'est également dans ce contexte que vont avoir lieu des transferts de savoirs depuis l'Iran vers l'Europe. Nous étudierons dans ce cours les différentes dimensions de ces savoirs préscolaires en explorant les prémisses de certaines disciplines telles que la géographie, la botanique, l'archéologie ou encore l'histoire.

Bibliographie :

- Ansary, Tamim, *L'histoire du monde vue par la tradition musulmane*, Paris, Belles Lettres, 2019.
- Pestre, Dominique (dir.), *Histoire des savoirs*, Paris, Points histoire, 2015, tome 1.
- Buresi, Pascal, *Histoire des pays d'Islam : de la conquête de Constantinople à l'âge des révolutions*, Paris, Armand Colin, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Spécialisations Moderne et Contemporaine, 2.8.12 Spécialisation Moderne (en choisir 1 sur 2)		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.13 – SPÉCIALISATION CONTEMPORAINE (EN CHOISIR 1 SUR 2)

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : Histoire des Alpes : économie, société et politique (18e-20e siècles)

Enseignant : M. Olivo

Ce cours propose aux étudiants un espace problématique : les Alpes, évidence géomorphologique au cœur de l'Europe ? La délimitation par l'altitude s'avère insatisfaisante et l'on a caractérisé cet espace par son « invention » de l'extérieur, son appropriation par des « faiseurs de montagnes », ou l'écart démographiques avec les plaines. Dès les années 1980 et l'*Histoire et Civilisations des Alpes* dirigé par Guichonnet, en tout cas, est réfutée l'affirmation braudelienne que l'histoire des montagnes, c'est de n'en avoir aucune. On reconnaîtra d'abord, dans ses grandes lignes, le cadre politique de cette histoire, notamment des cinq principaux États qui se partagent les Alpes (France, Suisse, Italie, Autriche, Allemagne actuelles). Le cours abordera ensuite les thèmes suivants :

- Les systèmes agricoles
- Migrations et sociétés alpines
- Naissance d'une ethnologie des populations montagnardes
- Le rapport de l'homme à l'environnement (faune et flore, ressources forestières)
- Guerre et présence militaire en montagne
- Tourisme et le mythe des Alpes : alpinisme et sanatoriums
- Les Alpes traversées : routes, cols et tunnels ferroviaires.

Bibliographie :

- Debarbieux Bernard et Rudaz Gilles, (i) *Les faiseurs de montagne : imaginaires politiques et territorialités*, XVIIIe-XXIe siècle(i), Paris, Éditions CNRS, 2010.
- Mestre Michel, (i) *Histoire de l'alpinisme : les Alpes* (i), Aix-en-Provence, Edisud, 1996.
- JOUTARD Philippe, (i) *L'invention du Mont Blanc* (i), Paris, Gallimard, 1986.
- Mathieu John, (i) *History of the Alps, 1500-1900 : environment, development, and society* (i), Morgantown, West Virginia University Press, 2009.

Spécialisation 2 : Démocraties, régimes « totalitaires » et dictatures autoritaires (Europe, 1918-1945)

Enseignant : M. Pollack

Ce cours, à la croisée de l'histoire politique européenne et de relations internationales, entend analyser la confrontation des différents régimes politiques qui émergent après la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Victorieuses en 1918, les démocraties d'Europe de l'Ouest sont confrontées dans les années 1920-1930 à l'émergence de nouveaux régimes politiques qualifiés de « totalitaires » (nazisme, stalinisme, fascisme) qui pèsent sur leurs équilibres politiques et sociaux intérieurs. Dans les années 1930, s'installent également des régimes nationalistes, notamment en Espagne et au Portugal, avant que la défaite de 1940 entraîne la chute de la IIIe république en France et l'installation du régime de Vichy.

Bibliographie :

- Serge Bernstein, *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours*, Paris, Hachette, 2013.
- Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, Paris, PUF, 2013

Spécialisation 3 : Une histoire de la violence au XIXe siècle

Enseignant : M. Fureix

Ce cours envisage une histoire globale de la violence sous toutes ses formes, sur un long XIXe siècle (de la Révolution aux années 1900).

Le cours aborde successivement :

- Les violences ordinaires à la ville et à la campagne, entre voisins, entre métiers, entre villages (rixes), etc.
- Les violences criminelles (crimes de sang, parricides, infanticides, viols, etc.). Les imaginaires du crime sont aussi étudiés, alors qu'émergent les « faits divers » criminels et la criminologie.
- Les violences sociopolitiques (émeutes, insurrections, révolutions, attentats), de la Révolution française jusqu'aux attentats anarchistes des années 1890.
- Les liens avec le présent sont très fortement interrogés dans ce cours. Des dossiers de groupe sont proposés.

Bibliographie :

- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points, 2014.
- CHAUVAUD Frédéric, *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée*, Paris, Brépols, 1991.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Spécialisations Moderne et Contemporaine, 2.8.13 Spécialisation Contemporaine (en choisir 1 sur 2)		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE14 – SPÉCIALISATIONS MODERNE ET CONTEMPORAINE / PARCOURS COMMUNICATION

2.8.14 – SPÉCIALISATION MODERNE 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : Histoire de l'imprimé en Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles)

Enseignant : Viera Rebolledo-Dhuin

La naissance de l'imprimerie se situe au cœur des enjeux de l'histoire moderne de l'Europe occidentale (XVe-XVIIIe siècles). Elle joue un rôle fondamental dans la Réforme, elle participe à la diffusion des écrits des Humanistes comme à la mise en place des « entreprises éditoriales » des Lumières, et notamment à l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Ce cours permettra non seulement d'appréhender les grands repères de l'histoire de l'imprimé, dans le cadre d'une chronologie plus générale, mais également de mettre en relation l'histoire du livre et l'histoire intellectuelle, comme l'histoire des techniques et l'histoire économique, en les inscrivant dans un cadre juridique spécifique, qui voit le bouleversement des corporations comme la naissance du copyright. Nous nous intéresserons aux conditions de production, de diffusion et de réception de différents types d'imprimés qu'il s'agisse de livres, de documents iconographiques, d'imprimés commerciaux ou juridiques. Cela nécessitera également une attention aux pratiques de lecture, comprenant une dimension démographique.

Bibliographie :

- Barbier Frédéric, *Histoire du livre en Occident*, 3e éd. revue, corrigée et augmentée., Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2012, 351 p.
- Barbier Frédéric, Juratic Sabine et Varry Dominique (dir.), *L'Europe et le livre. Réseaux et pratiques du négoce de librairie : XVIe-XIXe siècles*, Paris, Klincksieck, 1996, 655 p.
- Febvre Lucien et Martin Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », n° 49, 1999 (1ère éd. 1958), 557 p.
- Darnton Robert, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, traduit par Jean-François SENÉ, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 570, 2012 (1ère éd. 2009), 315 p.
- Sordet Yann, *Histoire du livre et de l'édition : production & circulation, formes & mutations*, Paris, Albin Michel, 2021, 798 p.

Spécialisation 2 : Femmes et politique à l'époque moderne

Enseignant : Mme Schaub

Depuis l'interrogation de l'historienne Michelle Perrot au début des années 1980, qui se demandait si l'histoire des femmes était possible, le champ de l'histoire des femmes et du genre s'est considérablement développé et s'est installé dans le paysage historiographique. À travers l'histoire des femmes et surtout de leur rapport à la politique, on s'interrogera sur l'évolution de cette historiographie, mais aussi sur l'histoire des pratiques sociales et politiques de femmes qui s'adaptaient ou contournaient les normes en vigueur et participaient aux grands événements internationaux. Le rapport des femmes à la politique est un observatoire efficace pour voir comment l'histoire des femmes et du genre a évolué depuis une vingtaine d'années et en quoi elle a transformé notre connaissance et notre compréhension des sociétés d'Ancien Régime.

Bibliographie :

- S. Beauvalet-Boutouyrie, *Histoire des femmes à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Belin Sup, 2003
- S. Beauvalet-Boutouyrie et E. Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin. Cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016
- G. Duby et M. Perrot (dirs.), *Histoire des Femmes en Occident*, vol 2, *Histoire des femmes à l'époque moderne*, A. Farge et N. Zemon Davies (dirs.), Paris, Seuil, 1984

Spécialisation 3 : Le monde iranien et l'érudition orientaliste au XVIIe siècle

Enseignant : M. Gaboreau

Résumé : À l'époque moderne, le monde iranien est gouverné par la dynastie safavide (1501-1722) et devient un espace important d'interactions diplomatiques et économiques. C'est également dans ce contexte que vont avoir lieu des transferts de savoirs depuis l'Iran vers l'Europe. Nous étudierons dans ce cours les différentes dimensions de ces savoirs préscolaires en explorant les prémices de certaines disciplines telles que la géographie, la botanique, l'archéologie ou encore l'histoire.

Bibliographie :

- Ansary, Tamim, *L'histoire du monde vue par la tradition musulmane*, Paris, Belles Lettres, 2019.
- Pestre, Dominique (dir.), *Histoire des savoirs*, Paris, Points histoire, 2015, tome 1.
- Buresi, Pascal, *Histoire des pays d'Islam : de la conquête de Constantinople à l'âge des révolutions*, Paris, Armand Colin, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication, 2.8.14 Spécialisation Moderne 3		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

2.8.15 - SPÉCIALISATION CONTEMPORAINE 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Spécialisation 1 : Histoire des Alpes : économie, société et politique (18e-20e siècles)

Enseignant : M. Olivo

Ce cours propose aux étudiants un espace problématique : les Alpes, évidence géomorphologique au cœur de l'Europe ? La délimitation par l'altitude s'avère insatisfaisante et l'on a caractérisé cet espace par son « invention » de l'extérieur, son appropriation par des « faiseurs de montagnes », ou l'écart démographiques avec les plaines. Dès les années 1980 et l'*Histoire et Civilisations des Alpes* dirigé par Guichonnet, en tout cas, est réfutée l'affirmation braudelienne que l'histoire des montagnes, c'est de n'en avoir aucune.

On reconnaîtra d'abord, dans ses grandes lignes, le cadre politique de cette histoire, notamment des cinq principaux États qui se partagent les Alpes (France, Suisse, Italie, Autriche, Allemagne actuelles). Le cours abordera ensuite les thèmes suivants :

- Les systèmes agricoles
- Migrations et sociétés alpines
- Naissance d'une ethnologie des populations montagnardes
- Le rapport de l'homme à l'environnement (faune et flore, ressources forestières)
- Guerre et présence militaire en montagne
- Tourisme et le mythe des Alpes : alpinisme et sanatoriums
- Les Alpes traversées : routes, cols et tunnels ferroviaires.

Bibliographie :

- Debarbieux Bernard et Rudaz Gilles, (i) Les faiseurs de montagne : imaginaires politiques et territorialités, XVIIIe-XXIe siècle(i), Paris, Éditions CNRS, 2010.
- Mestre Michel, (i) Histoire de l'alpinisme : les Alpes(i), Aix-en-Provence, Edisud, 1996.
- JOUTARD Philippe, (i) L'invention du Mont Blanc(i), Paris, Gallimard, 1986.
- Mathieu John, (i) History of the Alps, 1500-1900 : environment, development, and society(i), Morgantown, West Virginia University Press, 2009.

Spécialisation 2 : Démocraties, régimes « totalitaires » et dictatures autoritaires (Europe, 1918-1945)

Enseignant : M. Pollack

Ce cours, à la croisée de l'histoire politique européenne et de relations internationales, entend analyser la confrontation des différents régimes politiques qui émergent après la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Victorieuses en 1918, les démocraties d'Europe de l'Ouest sont confrontées dans les années 1920-1930 à l'émergence de nouveaux régimes politiques qualifiés de « totalitaires » (nazisme, stalinisme, fascisme) qui pèsent sur leurs équilibres politiques et sociaux intérieurs. Dans les années 1930, s'installent également des régimes nationalistes, notamment en Espagne et au Portugal, avant que la défaite de 1940 entraîne la chute de la IIIe république en France et l'installation du régime de Vichy.

Bibliographie :

- Serge Bernstein, *Démocraties, régimes autoritaires et totalitarismes de 1900 à nos jours*, Paris, Hachette, 2013.
- Johann Chapoutot, *Fascisme, nazisme et régimes autoritaires en Europe (1918-1945)*, Paris, PUF, 2013

Spécialisation 3 : Une histoire de la violence au XIXe siècle

Enseignant : M. Fureix

Ce cours envisage une histoire globale de la violence sous toutes ses formes, sur un long XIXe siècle (de la Révolution aux années 1900).

Le cours aborde successivement :

- Les violences ordinaires à la ville et à la campagne, entre voisins, entre métiers, entre villages (rixes), etc.
- Les violences criminelles (crimes de sang, parricides, infanticides, viols, etc.). Les imaginaires du crime sont aussi étudiés, alors qu'émergent les « faits divers » criminels et la criminologie.
- Les violences sociopolitiques (émeutes, insurrections, révolutions, attentats), de la Révolution française jusqu'aux attentats anarchistes des années 1890.

Les liens avec le présent sont très fortement interrogés dans ce cours. Des dossiers de groupe sont proposés.

Bibliographie :

- MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Seuil, coll. Points, 2014.
- CHAUVAUD Frédéric, *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée*, Paris, Brépols, 1991.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Spécialisations Moderne et Contemporaine / parcours communication, 2.8.15 Spécialisation Contemporaine 3		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

SEMESTRE 5

UE15 – FONDAMENTAUX L3 1*

3.8.01 – HISTOIRE ANCIENNE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : Religion et politique dans les cités grecques de l'époque archaïque. (VIII-VIe s. av. J.-C.)

Enseignant : Mme Rougier-Blanc

Ce cours porte sur la période archaïque (800-500 av. J.-C.) et propose d'étudier comment les pratiques rituelles et les cultes ont contribué à structurer les premières communautés civiques grecques. Les sources anciennes seront abordées dans leur diversité pour montrer le rôle socio-politique des premiers sanctuaires et des premiers cultes. Après une longue introduction sur les caractéristiques fondamentales de la religion grecque (orthopraxie, polythéisme et puissances divines), le cours se concentrera sur quelques cités comme Argos, Athènes ou Thasos en analysant l'ensemble de la documentation à disposition afin d'insister sur les éléments communs et les particularités dans la structuration religieuse et dans la vie politique des premières cités. L'accent sera aussi mis sur le devenir des cultes à l'époque classique et leur organisation croissante.

Bibliographie :

- Burkert Walter, *La religion grecque*, Paris, Picard, 2011
- De Polignac François, *La naissance de la cité grecque*, Ed. de la découverte, Paris, 1984 (2^{de} édition 1995).
- Le Guen, Brigitte, dir, D'Ercole, Maria Cecilia, Zurbach, Julien, *Naissance de la Grèce. De Minos à Solon (3200-510 avant notre ère)*, Paris: Belin, 2019, p. 29-243.

Programme : Société et religion à Rome (IIe-IVe siècles)

Enseignante : Mme Sotinel

À Rome, capitale cosmopolite d'un immense empire méditerranéen, se mêlent des populations dont les pratiques religieuses sont extrêmement variées ; la religion est aussi liée aux activités professionnelles, à la vie familiale, et à la vie des communautés volontaires formées de gens qui choisissent une divinité particulière. A travers des études de documents littéraires, épigraphiques et archéologiques, le cours sera l'occasion d'explorer les multiples groupes qui forment la société romaine et la place qu'occupent les pratiques religieuses dans leur vie.

Bibliographie :

- Rey, S., *Sources religieuses romaines. Histoire et documents*, Arles, Errances Colin, 2017.
- Beard M., North J., Price S., *Religions de Rome*, trad. française, Paris, Picard, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.01 Histoire ancienne 1 ou 2		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.02 - HISTOIRE MÉDIÉVALE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : Le monde franc, des Carolingiens aux Ottoniens (700-1000). Nouvelles approches

Enseignant : M. Pezé

L'historiographie classique décrit la période carolingienne comme une brève parenthèse « étatique » (avec ses institutions comme les comtes ou les *missi dominici*) entre la période des royaumes barbares et la féodalité, elle-même décrite comme un grand mouvement de privatisation des pouvoirs. L'ambition de ce cours est de présenter de nouvelles manières d'aborder l'histoire politique, sous d'autres angles que celui des institutions. Sous l'angle de l'anthropologie sociale, politique et religieuse, nous verrons comment se construit, fonctionne et se dissout un empire – le plus grand que l'Europe post-romaine ait connu – et comment la pratique du pouvoir est moins gouvernée par des « institutions » abstraites que par des problématiques de distance, de communication, de ressources et d'échanges.

Bibliographie :

- Brühl, Carlrichard, *Naissance de deux peuples. Français et Allemands, IX-XIe siècle*, Olivier Guyotjeannin trad., Fayard, 1995.
- Bühner-Thierry, Geneviève et Mériaux, Charles, *La France avant la France (481-888)*, Belin, 2014 (collection Histoire de France).

Programme : L'Italie de l'an mil à la peste noire (XIe-XIVe siècle)

Enseignant : Mme Gorochov

À partir du XIe siècle, l'Occident et plus particulièrement l'Italie connaissent un essor urbain sans précédent. Ce cours porte sur l'histoire de l'Italie des villes et des campagnes au temps de la naissance et de l'épanouissement des communes, premières expériences « démocratiques » dans l'Europe médiévale, au temps de l'essor du commerce italien en Méditerranée et au-delà, au temps de la première renaissance artistique initiée par les sculpteurs et peintres italiens tels les Pisano et Giotto.

Bibliographie :

- P. Braunstein et R. Delort, *Venise, portrait historique d'une cité*, Paris, 1971.
- E. Crouzet-Pavan, *Enfers et paradis. L'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, 2001.
- P. Gilli, *Villes et sociétés urbaines en Italie mil. XIIe-mil. XIVe siècles*, Paris, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.02 Histoire médiévale 1 ou 2		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.03 - HISTOIRE MODERNE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : L'étranger dans la France moderne : histoire d'une catégorie politique (fin du xve siècle - 1789)

Enseignant : M. Dubost

La catégorie politique « étranger », omniprésente dans les cultures politiques actuelles, se construit à l'époque moderne. Au début de la période, prévaut une définition sociale et locale de « l'étranger » : celui qui n'appartient pas aux communautés de la vie quotidienne (villages, villes, métiers) et n'en supporte pas les charges, ce qui explique qu'il s'agisse rarement d'un étranger au royaume. Pourquoi alors est-ce la définition étatique, l'« étranger au royaume », qui investit le champ de la culture politique à partir des années 1560 ? Les étapes historiques de ce processus répondent à des moments décisifs de l'histoire monarchique : la progressive élaboration d'un statut des étrangers accompagne aux xv^e et xvi^e siècles la (re)construction de la souveraineté royale ; les guerres incessantes (étrangères ou civiles) sont autant de machines à fabriquer de l'extranéité ; les inventions complotistes (la préméditation de la Saint-Barthélemy par les Italiens) et les campagnes de haine contre financiers, favoris, reines et ministres étrangers (Concini, Mazarin, Law, Necker, « l'Autrichienne ») signalent les crises de l'Etat monarchique, tandis que le développement de la monarchie administrative entraîne l'invention de la police moderne (1667), dotée, au siècle des Lumières, d'un « contrôle des étrangers ». Au total, il s'agira de relire l'histoire l'Etat monarchique au prisme de l'étranger.

Bibliographie :

- *Dictionnaire de l'Ancien Régime. Royaume de France, xv^e-xviii^e siècle*, sous la direction de Lucien Bély [1996], 3^e édition, Paris, PUF, 2010.
- *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, sous la direction d'Yves Lequin [1992], édition refondue et mise à jour, Paris, Larousse, 2006.
- Jean-François Dubost et Peter Sahlins, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrés et quelques autres*, Paris, Flammarion, 1999.

Programme : La Russie : construction d'un empire (fin XVe siècle-fin XVIIIe siècles)

Enseignant : Mme Schaub

En partant d'une historiographie récente sur l'histoire des empires et de la lecture de sources russes traduites en français, on étudiera les étapes et les modalités de la construction de l'empire russe, encore une petite principauté médiévale au milieu du XVI^e siècle vouée à devenir une grande puissance européenne au XVIII^e siècle. On étudiera les explorations, les étapes de la colonisation et les campagnes militaires, leurs succès et leurs échecs ou les résistances rencontrées lors de cette conquête territoriale, en particulier les grandes révoltes des populations allogènes et cosaques du XVIII^e siècle.

On s'interrogera sur les spécificités d'un espace politique et d'une monarchie en expansion aux marches de l'Europe, d'un pouvoir autocratique et d'un empereur tout puissant, promoteur essentiel de l'idéologie impériale, principal ciment de la mosaïque de peuples, des cultures et des religions, à sa titulature ou aux expressions cérémonielles qui l'accompagnent. On étudiera également les structures d'une société marquée par l'aggravation du servage et la domination d'une noblesse soumise au souverain ou encore sur la dualité d'une culture prise entre tradition et modernité. À partir de ces thèmes, on s'interrogera sur la place que cet empire entend occuper dans ses frontières et à l'extérieur en particulier en s'intéressant aux guerres menées durant cette époque

Bibliographie :

- Pierre Gonneau, *Histoire de la Russie, d'Ivan le Terrible à Nicolas II, 1547-1917*, Paris, Tallandier, 2017.
- Pierre Gonneau et Aleksandr Lavrov, *Des Rhôs à la Russie. Histoire de l'Europe orientale (v.730-1689)*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Cléo, 2012.
- Pierre Gonneau, Lavrov Aleksandr et Ecaterina Rai, *La Russie impériale. L'Empire des Tsars, des Russes et des Non-Russes, 1689-1917*, Paris, PUF, coll. Nouvelle Cléo, 2019.
- Pierre Gonneau, *La guerre russe. Ou le prix de l'Empire d'Ivan le Terrible à Vladimir Poutine*, 1547-1917, Paris, Tallandier, 2023.
- Nicolas Riasanovsky, *Histoire de la Russie. Des origines à 1997*, traduction André Bérélowitch, Paris, Édition du Seuil, coll. «Bouquins», 5e éd. 2005.
- Marie-Pierre Rey, *De la Russie à l'Union Soviétique, la construction de l'empire (1462-1953)*, Paris, Hachette, coll. « Carré », 1994.
- Nancy Shields Kollman, *The Russian Empire, 1450-1801*, Oxford University Press, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Fondamentaux L3 1 *, 3.8.03 Histoire moderne 1 ou 2		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.04 - HISTOIRE CONTEMPORAINE 1 OU 2

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme : Humour et politique en Occident (Révolution française à nos jours)

Enseignant : M. Guigo

La politique fait partie des principales sources d'inspiration des humoristes, qu'ils soient imitateurs, caricaturistes, marionnettistes ou auteurs. Cet humour politique contribue à façonner l'image que les citoyens se font de leurs élus, contribuant même pour certains à une forme de cynisme ambiant, voire au rejet de plus en plus massif à l'égard du champ politique. Mais l'humour est aussi une clé d'accès à l'univers politique accessible à tous et ainsi un élément essentiel de la démocratisation. Enfin, l'humour peut être une arme au service des politiques, usant des bons mots pour se distinguer et améliorer leur image et leur proximité, à l'image du prix de l'humour politique décerné chaque année. Ce cours cherchera donc à mieux comprendre ces interrelations entre humour et politique depuis les caricatures de la Révolution française, moment d'ébullition politique, jusqu'aux youtubeurs contemporains, en passant par Honoré Daumier, le Canard Enchaîné, Thierry Le Luron et les émissions de satire politique des années 1980-1990 comme le Bébête Show ou Les Guignols de l'info.

Bibliographie :

- Nelly Quemener, *Le pouvoir de l'humour*, Armand Colin, Paris 2014.
- Bertrand Tillier, *caricaturesque : la caricature en France de 1789 à nos jours*, Paris La Martinière, 2016.

Programme : Guerre et Paix en Europe du XIXe au XXIe s.

Enseignant : M. Michonneau

Le cours propose d'étudier la relation entre guerre et paix en Europe du XIXe siècle à nos jours. Il est structuré chronologiquement autour de grandes thématiques (ex : la guerre industrielle 1860-1914, la guerre totale 1914-1945, l'âge nucléaire 1945-1989, etc.). Il privilégie les approches novatrices des *War studies* qui étudient la guerre comme un phénomène historique total, économique, social, politique, culturel et symbolique. Il aborde dans sa dernière partie les nouvelles formes de guerre, « guerre hybride », « continuum sécurité-défense » à l'œuvre dans le conflit ukrainien.

Bibliographie :

- Charles David, *La paix et la guerre*, Paris, Presses de Sciences-po, 2012.
- Jean-Louis Dufour, Maurice Vaisse, *La guerre au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1993.
- Jean-Marc Lafon, *Guerres et conflits dans le monde au XIXe siècle*, Paris, Ellipse, 2013.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Fondamentaux L3 1*, 3.8.04 Histoire contemporaine 1 ou 2		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE16 – FONDAMENTAUX ET OPTIONS DE PARCOURS / PARCOURS COMMUNICATION

3.8.05 – INFORMATIQUE APPLIQUÉE À L'HISTOIRE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Enseignant : Mme Rebolledo-Dhuin

Le cours est destiné aux étudiants de Sciences Humaines et Sociales (SHS). Il vise à faire prendre conscience de l'intérêt de maîtriser les outils informatiques pour les différents métiers auxquels se destinent les étudiants en histoire, et plus généralement en SHS, et à prendre en mains les logiciels nécessaires à leur cursus (traitement de texte, tableur, logiciel bibliographique, etc.). Seront abordés des points historiographiques permettant de comprendre l'ampleur actuelle des Humanités numériques. Il s'agira aussi de construire et de manipuler des données structurées. On abordera la question à travers trois aspects :

- La production de données (textuelles ou chiffrées)
- Le traitement, l'analyse et la visualisation des données (statistiques, cartographiques, analyses de réseaux).
- La diffusion des données (web sémantique et big data).

Bibliographie :

- Genet Jean-Philippe et Zorzi Andrea (dir.), *Les historiens et l'informatique : un métier à réinventer*, Rome, Ecole française de Rome, 2012, 365 p.
- Lemerrier Claire et Zalc Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », n° 507, 2008, 128 p.
- Mounier Pierre, *Les humanités numériques. Une histoire critique*, Paris, Maison des sciences de l'homme, coll. « Interventions », 2018, 176 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.05 Informatique appliquée à l'Histoire		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% contrôle continu + 50 % contrôle terminal
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2 ^{ème} session		Epreuve écrite : 100%

3.8.06 – OPTION HISTOIRE VISUELLE

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : Montrer l'histoire visuelle, sonore et matérielle (1)

Enseignants : M. Bazin, Mme Fourcade, Mme Buchère

Ce cours vise à donner des éclairages aux étudiants qui se destinent au large domaine des métiers de la culture et du patrimoine. Il présentera notamment les principaux éléments de l'histoire des lieux de la culture, des musées, des collections, des différentes façons de valoriser des objets historiques, à partir d'exemple empruntés aux différentes périodes de l'histoire. Des visites permettront aux étudiants de travailler sur des cas concrets et de réfléchir à la présentation de ce qui est montré.

Bibliographie :

- LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *Histoire de l'art pour tous*, Paris, Hazan, 2011.
- GOB André et DROUGUET Noémie *La muséologie. Histoire, développement, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.
- POMIAN Krzysztof, *Le musée, une histoire mondiale*. tome I *Du trésor au musée*, Gallimard, 2020 ; tome II *L'ancrage européen 1789-1850*, Gallimard, 2021

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.06 Option Histoire visuelle		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.07 – OPTION HISTOIRE ET JOURNALISME

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : Sociologie et histoire des médias

Enseignants : Mme Rebolledo-Dhuin et M. Guigo

Ce cours se propose d'introduire à l'histoire et la sociologie des médias aux XIXe et XXe siècles. Fait à deux voix, par des spécialistes du XIXe siècle et du XXe, cet enseignement veut ainsi couvrir toute la période contemporaine, en étudiant au premier chef l'évolution de la presse dans son rapport avec la démocratisation politique et culturelle d'une part et avec l'essor du capitalisme et des industries culturelles d'autre part, qui fait du XIXe siècle le «siècle de la presse». Nous évoquerons aussi les rapports entre médias et pouvoirs (dictatures et régimes démocratiques), influence des médias dans les campagnes électorales, journalisme et grands propriétaires de presse, que la transition numérique des grands quotidiens d'information et les émissions politiques télévisuelles. Inscrit dans le cadre d'une option histoire et journalisme, en vue de la préparation des concours d'école de journalisme, cet enseignement donnera aussi l'occasion pour les étudiants de rencontrer des professionnels du secteur, journaliste, communicant etc. Au moins une séance est prévue en dehors des murs, sur un lieu de tournage.

Bibliographie :

- Philippe Boulanger, *Géopolitique des médias*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Ivan Chupin, Nicolas Hubé, Nicolas Kaciaf, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2009 (2012)
- Christian Delporte et Fabrice D'Almeida, *Une histoire des médias de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010.
- Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias. Des origines à nos jours*, Paris, Seuil, 2000.
- Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Fondamentaux et options de parcours / Parcours communication, 3.8.07 Option Histoire et journalisme		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE17 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUE

3.0.14 – UE D'OUVERTURE / LV2 OU LANGUE ANCIENNE

3.0.28 – LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (minimum B1).

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

3.8.11 - OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1 h30

SEMESTRE 6

UE18 – FONDAMENTAUX L3 2 *

3.8.12 - HISTOIRE ANCIENNE 3 OU 4

Volume horaire hebdomadaire : 2 h de cours + 1 h TD

Programme : Devenir Romain ? Les Gaules et leur intégration de la conquête à la fin du III^e s. apr. J.-C.

Enseignant : M. Laubry

Les relations entre Rome et les peuples gaulois, marquées par les guerres ou par les échanges économiques, étaient anciennes lorsque ces territoires furent l'objet d'une intégration à l'empire. Ce cours examinera les effets politiques, économiques et culturels de la domination romaine sur les provinces des Gaules (Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise, Belgique). On s'interrogera ainsi sur ce que « devenir Romain » a signifié pour les populations gauloises et sur la participation de ces régions à l'histoire de l'empire, tout en s'intéressant à la signification, de la « romanisation » de la société ainsi qu'à l'analyse des modalités de la naissance d'une « civilisation provinciale » qui a laissé une empreinte indéniable sur l'histoire de l'Europe occidentale. Le cours s'appuiera sur une analyse croisée des sources traditionnelles (textes littéraires et épigraphie) et des apports des sources archéologiques les plus récentes.

Bibliographie :

- Delaplace Chr., France, J., *Histoire des Gaules (VI^e s. av. J.-C. / VI^e s. ap. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, «Cursus», 2011 (4^e édition).
- Ferdière, A., *Les Gaules*, Paris, Armand Colin, coll. «U», 2005.
- Ouzoulias, P., Tranoy, L., *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, La découverte, 2010.

Programme : « Je ferai de Jérusalem un tas de ruines » (Jérémie 9:11). Histoire antique des Juifs et du judaïsme (du VI^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C.)

Enseignant : M. Tréhuédic

De la chute de la royauté en -586 jusqu'à l'établissement définitif du pouvoir romain en 70, sept siècles de vicissitudes politiques transforment et recomposent profondément la société judéenne. L'affirmation du centralisme religieux et la composition finale de textes dont certains constituent par la suite la Bible hébraïque (ce que les Chrétiens appellent l'Ancien Testament) déterminent une identité culturelle originale pour laquelle cette période historique est fondatrice.

Bibliographie :

- S.-C. Mimouni, *Le judaïsme ancien du VI^e siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère. Des prêtres aux rabbins*, Nouvelle Clio, PUF, Paris, 2021
- La Bible (traduction recommandée : *La Bible de Jérusalem* ou la *Traduction Œcuménique de la Bible*)

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.12 Histoire ancienne 3 ou 4		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.13 - HISTOIRE MÉDIÉVALE 3 OU 4

Volume horaire hebdomadaire : 2h de cours + 1h TD

Programme : Le surnaturel au Moyen Âge

Enseignant : Mme Fourcade

De nombreuses sources médiévales accordent une place au surnaturel. Les romans popularisent fées, géants et fontaines magiques ; les récits de voyage émerveillent leurs lecteurs par l'évocation des curiosités du monde. Les sources savantes sont également prompts à relever le surnaturel, à tenter de l'expliquer, d'établir s'il est compatible avec l'ordre divin et digne d'admiration ou si, suscitant la méfiance voire la terreur, il doit être réprouvé et condamné. Ainsi, les hagiographies énoncent les miracles des saints, les traités scientifiques se penchent sur l'astrologie et les arts divinatoires, les récits des moines et des prédicateurs sont riches d'histoires de fantômes ; enfin, les sources judiciaires permettent de retracer la lutte menée contre ceux qu'on accuse de pactiser avec les démons et de pratiquer la sorcellerie.

Bibliographie :

- Poirion, Daniel, *Le Merveilleux dans la littérature française au Moyen Âge*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1995.
- Schmitt, Jean-Claude, *Les Revenants : les vivants et les morts dans la société médiévale*, Paris, Gallimard, 1994.
- Vauchez, André, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel, 1999.

Programme : La vie politique en Europe au XV^e siècle

Enseignant : Mme Péneau

Ce fut au XVe siècle que fut inventée la notion de Moyen Âge. Faut-il considérer ce siècle comme le dernier du Moyen Âge ? Ou, sous le nom de *quattrocento* qui évoque les fastes de la Renaissance, faut-il en faire le premier de l'âge moderne ? En s'attachant à l'étude d'un long XV^e siècle (1378-1521), en France, en Angleterre, dans l'Empire, en Scandinavie et dans les péninsules italienne et Ibérique, le but sera de ne plus considérer cette époque comme une simple charnière, mais comme un moment à part entière dans le vie politique de l'Occident médiéval. L'accent sera mis sur la diversité des régimes politiques, mais aussi, plus particulièrement, sur le développement de l'opinion publique et de l'État, sur l'essor de l'absolutisme et de l'esprit national, sur la formation des assemblées délibératives et des unions entre États. Cette étude ne peut servir qu'à mieux considérer les contradictions de ce siècle, qui fut celui des terreurs politiques et religieuses, autant que celui de l'évêque Thomas de Strängnäs qui écrivait en 1440 : « La liberté est la meilleure des choses qui puisse être cherchée autour du monde par celui qui s'en montre digne ».

Bibliographie :

- Patrick BOUCHERON (sous la dir. de), *L'histoire du monde au XVe siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- Bernard GUENÉE, *L'Occident aux XIVe et XVe siècle. Les États*, Paris, Nouvelle Cléo, 1998 (nouvelle édition).
- John WATTS, *The Making of Politics. Europe, 1300-1500*, Cambridge, Cambridge Medieval Textbooks, 2009.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.13 Histoire médiévale 3 ou 4		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.14 - HISTOIRE MODERNE 3 OU 4

Volume horaire hebdomadaire : 2h de cours + 1h TD

Programme : La France construite par l'État ou l'État construit par la France ?
XIVe-XVIIIe siècles

Enseignant : Mme Touzery

En France, l'État est considéré comme la colonne vertébrale de la nation, construite par les rois, avant qu'elle ne devienne elle-même le roi, en une organisation unifiée homogène, qualifiée depuis Tocqueville de centralisée. Cette situation est exceptionnelle dans le monde occidental quand Suisse, Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne par exemple se sont bâtis sur des schémas à têtes multiples. L'accord par les sujets de moyens financiers importants au roi depuis Philippe Le Bel peut être considéré comme la pierre de touche de cette construction qui met en œuvre plus le consensus que la force, malgré l'étiquette d'absolue accolée à la monarchie. Contrairement aux États-Unis construits contre la monarchie anglaise et qui développent depuis lors une allergie à l'impôt, ce dernier est un identifiant français majeur. Pourquoi, comment, avec quelles conséquences ? On s'intéressera dans ce cours à ce lien spécifique pour suivre l'élaboration d'une construction politique.

Bibliographie :

- Cornette, Joël, sous la dir. de, *Histoire de la France politique. 2. La monarchie entre Renaissance et Révolution. 1515-1792*, Paris, points Seuil, 2006.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel, *L'État royal, 1460-1610*, Paris, Fayard, 2003.
- Touzery, Mireille, *Payer pour le roi. La fiscalité monarchique. France 1302-1792*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023.

Programme : Les économies ibériques à l'âge colonial

Enseignant : M. Malaprada

Présentation des enseignements

L'expansion des Portugais et des Espagnols sur les mers du monde à partir du XV^e siècle ouvre une nouvelle séquence dans la circulation des hommes et des biens qui a pu être qualifiée par Serge Grunzinski de « première mondialisation ». Ces flux globaux connectent tous les continents et l'argent des mines de Potosi (Bolivie) ou de Zacatecas (Mexique) est absorbé par les marchés européens, africains ou chinois. L'historiographie a voulu voir dans cette intensification des échanges marchands un symptôme d'une transition vers le capitalisme. Le cours se propose de nuancer ce grand récit en s'efforçant de comprendre les fondements moraux des économies d'Ancien Régime, en grande partie régis par la théologie chrétienne et des principes communautaires. Economies pré-libérale ou réglementée, locale ou globale, coloniale ? La réponse à ces questions dépend de l'échelle à laquelle nous observons les activités productives et marchandes. Enfin, ce regard sur les économies passées permet d'éclairer bien des problématiques contemporaines.

Fernand Braudel, (i) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme(i)*, vol. I, II, III, Paris, Armand Colin, 1986.

Bibliographie :

- Jacques Le Goff, *Le Moyen Âge et l'argent : essai d'anthropologie historique*, Paris, Perrin, 2019.
- Sanjay Subrahmanyam, *L'empire portugais d'Asie (1500-1700)*, Paris, Point Seuil, 2017.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.14 Histoire moderne 3 ou 4		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.15 - HISTOIRE CONTEMPORAINE 3 OU 4

Volume horaire hebdomadaire : 2h de cours + 1h TD

Programme : Une histoire populaire du XIX^e siècle (en France)

Enseignant : M. Emmanuel Fureix

Ce cours propose une histoire du XIX^e siècle « par en bas », attentive aux « subalternes », en particulier les femmes, les ouvriers, les paysans, les « indigents », les colonisés. C'est à la fois une histoire des conditions concrètes de vie, des dominations subies et des émancipations possibles qui sera esquissée. Le cadre en sera la France métropolitaine et impériale, de 1814 à 1914. Une attention particulière sera portée aux « paroles populaires », traces écrites, orales, éventuellement dessinées, laissées par celles et ceux qui étaient pourtant voués à être ensevelis par l'oubli. Ce cours sera articulé au festival d'histoire populaire prévu à Créteil en juin 2024, autour des « paroles populaires ». Il permettra la réalisation de projets tutorés qui pourront être présentés au public dans ce cadre.

Bibliographie :

- Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2017
- Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la Guerre de Cent ans à nos jours*, Paris, Agone, 2019

Programme : L'architecture du monde communiste

Enseignant : M. Bazin

Le cours suivra l'histoire des expériences du communisme à travers le prisme de ce qui a été construit. Des enjeux centraux du communisme (le collectivisme, la fin de la propriété privée du sol, la dictature du prolétariat, le supposé dépassement de la division entre ville et campagne ont donné lieu à des constructions singulières, à des rapports particuliers au bâti et à l'espace. Une grande partie du cours sera consacré aux régimes marxistes extra-européens, en Asie, en Afrique et au Moyen Orient.

Bibliographie :

- Kopp, Anatole, *L'Architecture de la période stalinienne*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1978.
- Essaïan, Elisabeth, *Le Prolétariat ne se promène pas nu. Moscou en projets*, Marseille, Parenthèses, 2021.
- Heym, Stefan, *Les Architectes*, Paris, Zulma, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Fondamentaux L3 2 *, 3.8.15 Histoire contemporaine 3 ou 4		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE19 – OPTIONS DE PARCOURS / PARCOURS COMMUNICATION**3.8.16 – SC. AUXILIAIRES ANC., MÉD., MOD., CONT.**

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme : Initiation à l'épigraphie grecque et latine.

Enseignants : Mme Mathé et M. Laubry

Sur pierre ou tout autre support, les inscriptions étaient dans l'Antiquité classique une forme de communication qui a donné à l'écrit exposé dans l'espace collectif une place qu'il ne retrouvera qu'à partir de l'époque moderne. Ces monuments et ces textes sont aussi des sources sans pareil pour l'histoire des sociétés grecques et romaines. Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants (tout débutants comme plus avancés) à leur lecture, à leur compréhension et à leur commentaire. Même si des notions de grec et de latin permettent un accès plus rapide, aucune connaissance en langue ancienne n'est requise car tous les éléments seront donnés pendant le cours. Après une initiation à la lecture, la transcription et l'édition d'inscriptions simples, le cours permettra d'étudier des corpus particuliers afin d'aborder des dossiers de recherche.

Bibliographie :

- Bérard, Fr., Feissel, D. et alii, *Guide de l'épigraphiste : bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, Paris, éditions de la rue d'Ulm, 2010.
- Lassère, J.-M., *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Picard, 2006 (2e éd.).
- Pouilloux, J., *Choix d'inscriptions grecques. Textes, traductions et notes*, Paris, Belles Lettres 1960, rééd. 2003.
- Pouilloux, J., *Nouveaux choix d'inscriptions grecques, Textes, traductions et notes*, Paris, Belles Lettres 1971, rééd. 2005.
- Institut F. Courby, *Nouveau choix d'inscriptions grecques, Textes, traductions et notes*, Paris, Belles Lettres 1971, rééd. 2005.

Programme : Lire les écritures d'hier : initiation à la paléographie des sources manuscrites médiévales

Enseignants : Mme Fourcade, M. Jud

Ce cours propose d'initier les étudiants à la lecture des documents manuscrits (archives et livres), en leur apportant également des éléments d'histoire de l'écriture, de codicologie (étude matérielle des livres) et de diplomatique (analyse de la composition des actes écrits). L'ensemble de la période médiévale est envisagé, à travers des textes en français et par une initiation aux sources latines. Ce cours est vivement recommandé à ceux qui souhaitent poursuivre en master en histoire médiévale.

Bibliographie :

- Bernhard Bischoff, *Latin Palaeography, Antiquity & the Middle Ages*, traduit par Daibhi O Croinin et David Ganz, Cambridge, 1990.
- Monique Goulet, *Apprendre le latin médiéval : manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2009.
- Michel Parisse, *Manuel de paléographie médiévale : manuel pour les grands commençants*, Paris, Picard, 2006.

Programme : Lire les écritures d'hier : initiation à la paléographie des sources manuscrites de l'époque moderne

Enseignant : M. Dubost

Ce cours initie les étudiants à la lecture des écritures françaises des XVIe et XVIIe siècles. La diversité des manuscrits étudiés permet aussi une première familiarisation avec les principaux types de documents d'archives de l'époque moderne, et avec les écritures qui y correspondent. Ce cours est vivement recommandé à ceux qui souhaitent poursuivre en master d'histoire moderne.

Bibliographie :

- Gabriel AUDISIO et Isabelle RAMBAUD, *Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XVe-XVIIIe siècle* [1991], Paris, Armand Colin, dernière édition 2016.

Programme : Récits et représentations du passé dans le monde contemporain

Enseignant : M. Michonneau

Le cours propose d'étudier l'histoire des mémoires dans les sociétés contemporaines. A partir d'une définition stricte des concepts, il aborde d'abord les politiques de mémoire des Etats autoritaires et démocratiques puis s'intéresse aux supports des mémoires (récits, images, oralité, mémoires numériques) pour terminer sur la construction des mémoires sociales. Il s'appuie sur de nombreux exemples très contemporains. Il s'appuie sur une série de dossiers sur des cas d'étude précis (par exemple : la mémoire du franquisme, la remise en question de la statuaire publique, le tourisme de mémoire, etc.).

Bibliographie :

- Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2015.
- Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 8 t., 1986-1992.
- Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc, *A quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de Sciences-po, 2017.
- Enzo Traverso, *Le passé : mode d'emploi*, Paris, La Fabrique éditions, 2005.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.16 Sc. Auxiliaires Anc., Méd., Mod., Cont.		
1 ^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.17 - OPTION HISTOIRE VISUELLE

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme :

Montrer l'histoire visuelle, matérielle et sonore (2)

Enseignants : M. Mathé, Mme Fourcade, M. Malaprade

Si le cours du 1er semestre porte sur des œuvres d'art et leur réception, celui du 2nd semestre vise à analyser comment des sons, des images et des objets qui ne sont pas dotés a priori d'une grande valeur artistique sont devenus des éléments de patrimoine et sont exposés dans les musées. L'enseignement se composera de trois cycles : le premier sera consacré aux images populaires depuis l'époque moderne (gravures, images d'Épinal, cartes postales, images publicitaires, caricatures, graffiti ...), le second concernera la musique et les sons, le troisième portera sur les objets en lien avec des connaissances scientifiques (qu'il s'agisse des sciences expérimentales ou des sciences humaines et sociales). Dans la mesure du possible, trois visites seront organisées pour approfondir in situ ces thématiques. Les étudiants s'initieront à la recherche en réalisant en groupe un mémoire sur un musée, une exposition ou un site patrimonial tout au long du semestre.

Bibliographie :

- BRISSON Elisabeth et THIEBAUX Jérôme, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Ellipses, 2020.
- DROUGET Noémie, *Les Musées de société : de l'exposition de folklore aux enjeux contemporains*, Paris, Armand Colin, 2015.
- DUPRAT Annie, *Images et Histoire-Outils et méthodes d'analyse des documents iconographiques*, Paris, Belin Sup Histoire, 2007.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.17 Option Histoire visuelle		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

3.8.18 - Option Histoire et journalisme

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme : Enjeux du monde contemporain

Enseignant : M. Pollack

Ce cours a pour objectif de proposer une histoire du temps présent à destination des étudiants et des étudiantes s'orientant vers une carrière dans la presse. Il propose une réflexion sur les relations internationales à l'époque contemporaine, les mutations des systèmes de gouvernance à l'échelle mondiale et les tensions à l'œuvre dans les sociétés.

Bibliographie :

Maurice Vaïsse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2021.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Options de parcours / parcours communication, 3.8.18 Option Histoire et journalisme		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2^{ème} session		Epreuve orale : 100%

UE20 – PRATIQUES GÉNÉRALES ET LANGUES

3.0.31 – LV1

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1 (à choisir dans le livret LANSAD).

NB : Les étudiants inscrits en licence d'allemand, d'espagnol et d'anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés : **langue de spécialité hors LANSAD** ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1. Ils choisissent leur deuxième langue en LANSAD.

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien (minimum B1), portugais (uniquement si vous avez suivi ce cours en L1 en 2023-2024).

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

cf. livret LANSAD pour plus de détails

3.0.33 – UE D'OUVERTURE / LV2 OU LANGUE ANCIENNE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

3.8.22 – OPTION FACULTÉ

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L2 HISTOIRE

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES – LANSAD)

MON NIVEAU DE LANGUE VIVANTE, MON INSCRIPTION, MES COURS

QU'EST-CE QUE LE LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le **LANSAD** a pour objectifs l'**apprentissage de la langue et l'étude de la culture** (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à **tous les étudiants** inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention :

en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont :

ALLEMAND

GREC ANCIEN

PORTUGAIS

ARABE

ESPAGNOL

LATIN

ANGLAIS

non débutant

ITALIEN

niveau B1 minimum

RUSSE

*réservé aux LEA
à partir de la L2*

BON À SAVOIR

> Avant le début de chaque semestre, l'**inscription, ou la réinscription**, dans les groupes est **obligatoire**, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'**assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée** par les enseignants ; à partir de 3 absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes, 3 absences = 0.

[Voir le livret Lansad](#)

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Denis Bousch - Directeur du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'**étude de deux langues étrangères**, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des **sociétés germanophones et anglophones actuelles**, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemandes ou britannique/américaine, notamment).

L'étudiant peut envisager **2 séjours d'études à l'étranger** au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

L'accès à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels est facilité notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Cette double licence correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés :

- un parcours à dominante littéraire
- un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand



LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Sarah Fourcade - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi **deux diplômes en trois ans**. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement ;
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus ;
- ceux enfin qui font l'objet d'équivalences.

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une **meilleure chance de réussite**. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

PARTICULARITÉS DE CES DOUBLES LICENCES

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours, nationaux ou internationaux.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Études Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes et les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites « européennes »).

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante. Les séjours à l'étranger de type Erasmus sont possibles en double licence et recommandés aux semestres 4 ou 5.

Un double master est possible sur projet précis pour lequel sera établi un contrat pédagogique. Un premier double master a été expérimenté en histoire-science politique lors de la rentrée 2023 dont les principes de fonctionnement sont les mêmes que ceux de la double licence.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec les disciplines suivantes : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie et Sciences politiques.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité.

Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentrée des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

[Voir le livret des doubles licences en ligne.](#)

PARCOURS COMMUNICATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours communication est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil.

Le département de Communication politique et publique propose une **initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication** à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3).

La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication.

La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la troisième année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours communication, dispensés en « mineure », se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.



EN SAVOIR +



ÉTUDES, RESULTATS ET SCOLARITÉ



TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



[RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL](#)



[RÈGLEMENT DES EXAMENS](#)



[RÈGLEMENT DES JURYS](#)

[BORNES UNIVERSITAIRES](#)



[CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS](#)

**[MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE](#)**



[PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE](#)



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisés dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

ATTENTION : en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
 - soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
- ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. **Vous devez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.**

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.





PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, Ajassociation@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T - 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

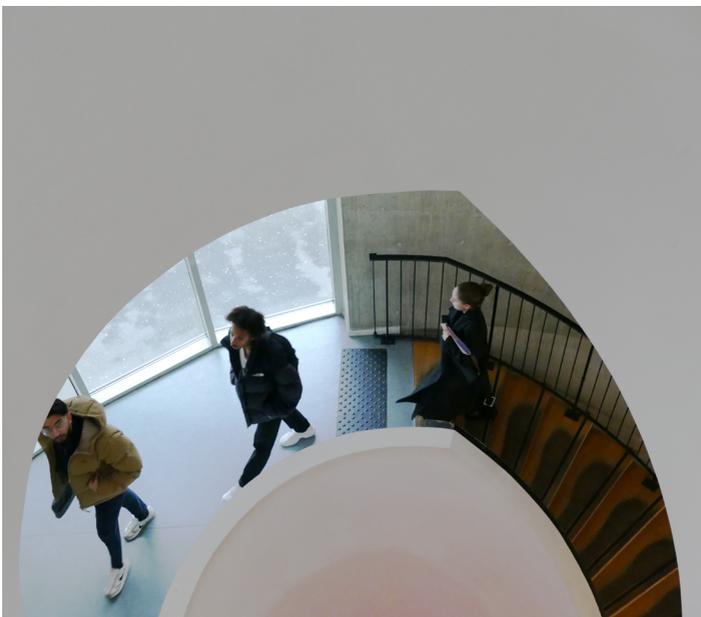
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

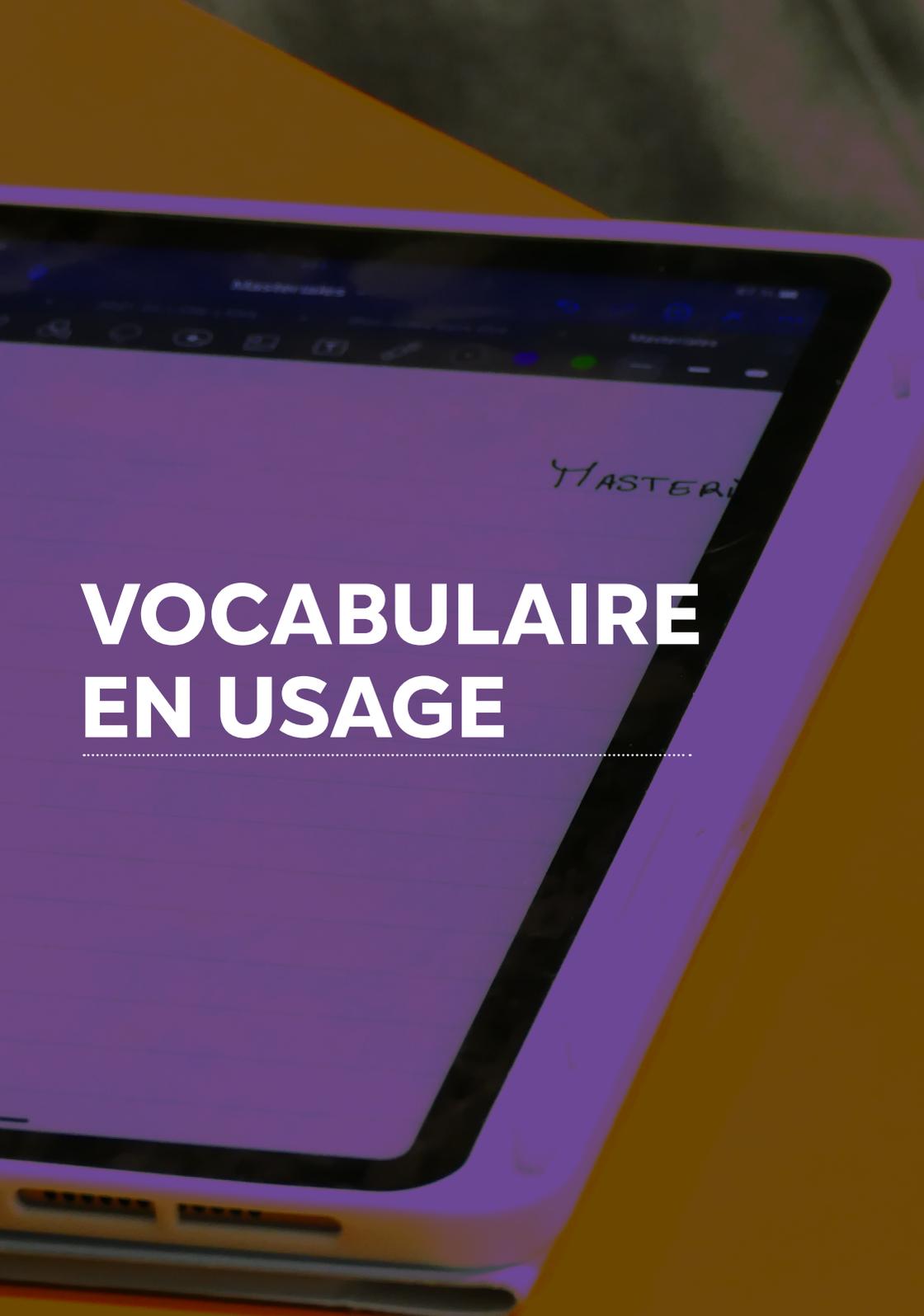
Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h





VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Elément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

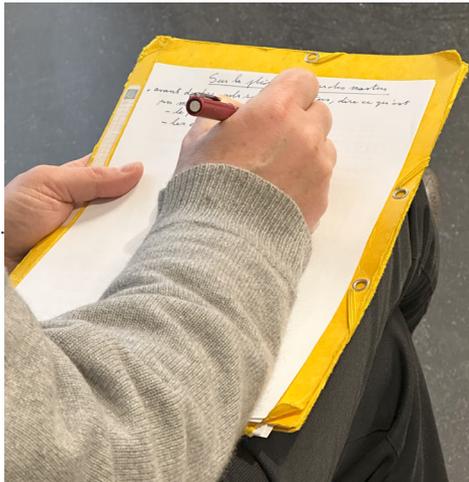
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vaе@u-pec.fr

VAP

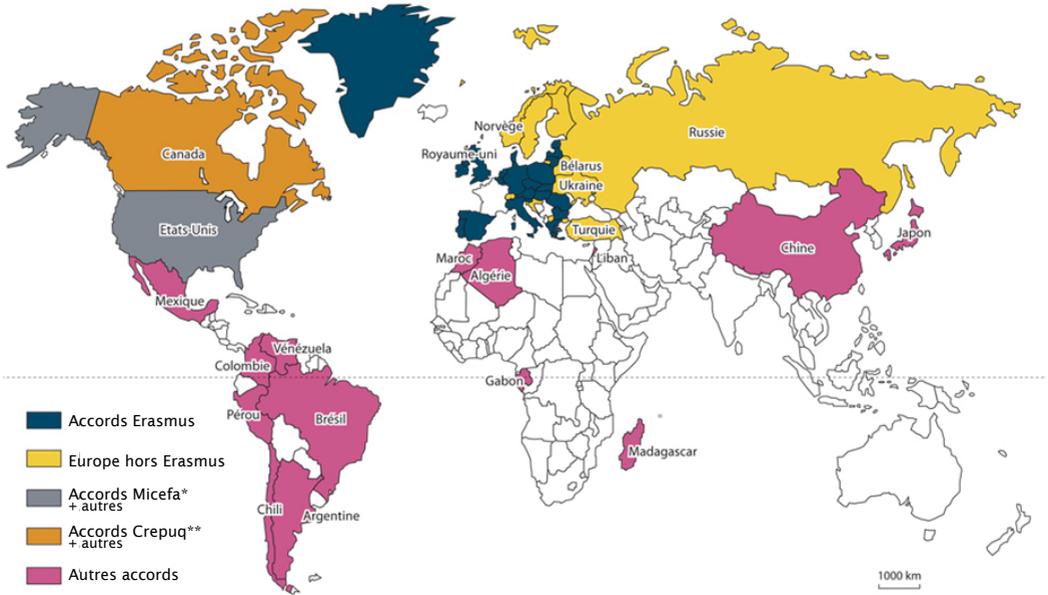
Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vaе@u-pec.f



LI 2 & 3

Mobilité CEN internationale CES



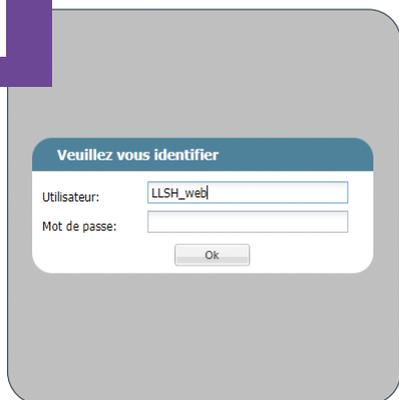
*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains
**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



LI 2 & 3

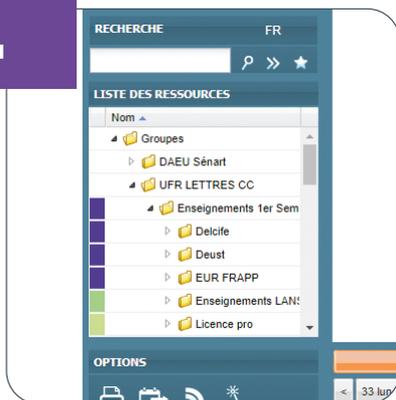
Dans quelle salle CEN est mon cours ? CES

1



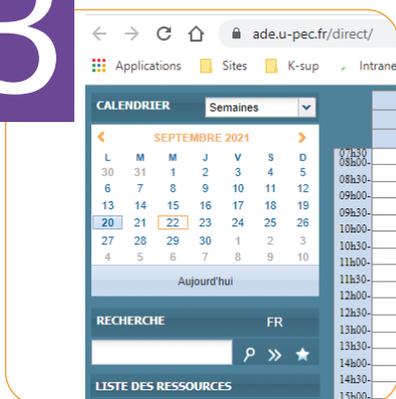
JE ME CONNECTE
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade.u-pec.fr



LI 2 & 3

Où se trouve ma salle ?

CEN CES

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune)

2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2

019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI

2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG

3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

Plan



LI 2 & 3

Les salles CEN cachées CES

Salle i1-P28 Salle i1-P34

Bâtiment i
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec
Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006 Salle BM-102

à côté du bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901 à pf904

Face au bâtiment P
Niveau parking

Accès des salles
par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)









SECRETARIAT DE LICENCE 2 & 3

Campus centre, Bâtiment i
1ère étage, aile i2, bureau 116

01 45 17 10 91

sec.histoire-llsh@u-pec.fr

Scannez
pour envoyer un mail





**llsh.
u-pec
.fr**

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université